

Carte des zones de protection

- Puits
 - Piézomètre
 - ~ Zone d'appel
 - Canal
 - Limites des zones de protection calculées
 - ▄ Limites du versant
 - Limites des zones de protection appliquées au parcellaire
 - zone S1
 - zone S2
 - zone S3
- Chauffage :
- M mazout
 - G gaz
 - E électricité
 - collecteur d'égoûts
 - 1 station de pompage des égoûts
 - 2 arrivée des eaux du caniveau de la route cantonale dans le canal sud CFF

Approuvé par le
Conseil Communal
St-Léonard, le 10 NOV. 2003



Charly Berthod Ingénieur-géologue	Proj.	Dess	contr.	Date	éch 1:2000	Plan 023
	CHB	VB	CHB	8.01.03		
3960 SIERRE	<i>CB</i>		<i>CB</i>			

